



Affiché le  
10 NOV. 2023

## ARRETE MUNICIPAL n°86/2023

FERMETURE DES TERRAINS DE FOOTBALL DE LA COMMUNE DE FROSSAY :  
DU 10 AU 13 NOVEMBRE 2023 INCLUS

Le Maire de la Commune de Frossay, (Loire-Atlantique),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** que les intempéries de ces derniers jours et les conditions météorologiques prévues pour la période citée ci-dessus empêchent l'utilisation des terrains de foot,

### ARRETE

**Article 1er** : Les équipes pratiquant le football ont interdiction d'effectuer matchs et entraînements sur les terrains de football de la commune de FROSSAY du vendredi 10 Novembre à 17h00 jusqu'au lundi 13 novembre à 8h00.

**Article 2** : Les matchs pourront de nouveau avoir lieu sur les terrains de sport à compter du 13 novembre 2023.

**Article 3** : Les entraîneurs, arbitres, joueurs, sont chargés de respecter cette disposition.

**Article 4** : Une ampliation de la décision est envoyée ce jour à Monsieur le Sous-Préfet de SAINT-NAZAIRE, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, La Police Municipale, Monsieur le Président de la Ligue Atlantique de football, Madame et Monsieur les Co-Présidents de l'USCF – FROSSAY.

Le 9 novembre 2023



Le Maire,

Sylvain SCHERER